

La Résidence du Bois Clair donne plus d'importance au CVS

La résidence du Bois Clair a organisé les élections du CVS de façon plus officielle pour renforcer l'importance du CVS et la citoyenneté des résidents.

La citoyenneté est le fait d'être reconnu officiellement comme citoyen, c'est-à-dire membre d'une ville ou d'un État.

Au départ

En 2012, la direction met en place un projet pour favoriser l'accès à la citoyenneté des résidents en situation de handicap mental. Elle demande aux professionnels de mieux prendre en compte les capacités des résidents.

Plusieurs thèmes sont travaillés :

- le parcours de soins
- la vie affective et sexuelle
- la culture
- l'implication des résidents dans le quotidien
- la compréhension de leur situation
- leurs droits et devoirs,
- l'autoreprésentation (c'est-à-dire, savoir dire qui on est, et dans quelle situation on est)
- l'organisation politique de la société
- le droit de vote.

L'établissement a renforcé l'importance des élections au CVS pour que ce soit un moyen d'éducation à la citoyenneté.

Pour quels établissements ?

L'Association du Bois Clair comprend un foyer de vie et un foyer d'accueil médicalisé (FAM) au même endroit. 94 personnes en situation de handicap intellectuel y sont accompagnées par une centaine de professionnels.

Le CVS

Au CVS il y a un président résident, et 6 élus du foyer de vie et du FAM. Il y a aussi des représentants des familles, des financeurs (ceux qui payent) et des salariés. Le CVS change tous les trois ans.

Contenu de l'action

Les élections du CVS se passent en même temps que les élections municipales, et suivent les mêmes étapes :

- déclaration de candidatures
- réalisation d'affiches
- discours des candidats filmés et passés sur les télévisions internes
- organisation du vote avec :
 - > des isolements (cabines isolées pour voter en toute confidentialité)
 - > une urne (boîte pour mettre les bulletins de vote)
 - > une liste de signatures
 - > des scrutateurs (surveillants)...
- dépouillement (ouverture et comptage des bulletins) et proclamation des résultats.

Ainsi, les résidents comprennent mieux l'importance du vote et du CVS.

Les candidats ont une formation sur le rôle d' élu au CVS.

Les professionnels et les résidents apprennent à utiliser le « facile à lire et à comprendre ».

En plus, un tournage de film documentaire par un réalisateur professionnel valorise tout ce travail sur les élections.

Moyens nécessaires

- plusieurs mois de travail pour le personnel
- formation des candidats au CVS
- soutien financier pour le film : ministère de la Santé, associations comme les Papillons Blancs.

Résultats et perspectives

Une dynamique s'est créée autour du CVS :

- le CVS est mieux connu et reconnu
- les élus sont plus actifs et reconnus
- les résidents et les élus prennent plus souvent la parole et osent parler à la direction
- les gens se connaissent mieux.

Les professionnels aussi sont plus motivés et impliqués.

Le documentaire « Les Résidents de la République », de Jean-Jacques Pellerin (52 mn) est un témoignage utile. L'établissement est fier.

Pour faire la même chose ailleurs

- il faut du temps pour que cette démarche permette aux personnes handicapées de mieux comprendre
- il faut savoir valoriser le « résident-citoyen » et les élus : tout nouveau résident reçoit à son arrivée une mallette d'accueil avec une carte d'électeur
- il faut associer tous les professionnels pour que le projet soit porté par tout l'établissement.

Des gens ont dit

Joël Contreras, directeur de la Résidence du Bois Clair :

« Les résidents d'aujourd'hui sont plus enclins à l'autonomie que leurs aînés »

Pour aller plus loin

Résidence du Bois Clair

1, bis rue des Vignes, 27320 Nonancourt

Téléphone : 02 32 60 06 63

Courriel : resboisclair@wanadoo.fr

Contact : Joël Contreras, directeur

Site Internet : www.laresidenceduboisclair.fr

Contact documentaire : www.jeanjacquespellerin.com